

Clip des avocats stéphanois : « Manu t'as rien compris, ramène ta bourse »



Moins médiatique que les grèves à la SNCF, les avocats sont en grogne et en grève. La raison : avec la réforme Belloubet, ils iront plaider au diable vauvert. Alors les Barreaux ont décidé un calendrier d'action, ou plutôt d'inactions en pointillés, marquées du sceau des Journées justice morte. Et pour faire bonne mesure, celui de Saint-Etienne s'est mis à chanter : « *Manu t'as rien compris, la justice n'a pas de prix ... je cherchais mon tribunal mais il est départemental, je vais m'taper deux heures de car* »

Décidément tout ce que touche Macron devient explosif. Naturellement, personne désormais n'a voté pour lui. Il suffit de voir les tortillements des électeurs, qui en privé, confessent à demi mots que, vu les candidats alors en lice...

Leurs têtes marron ou vert-de-gris feraient toujours plaisir à voir s'ils n'avaient pas mis leurs contemporains en très grand

danger dans une France vouée à la perdition et à l'invasion voulue par les décideurs de l'Union européenne. L'affaire affecte ipso-facto tous les pans de la société française. Le droit n'y échappe pas, la justice aux ordres du pouvoir non plus. Le résultat est que le citoyen ne peut plus piffer la basoche depuis longtemps. Surtout quand la prétendue justice se déclare *Au nom du peuple français*.

Eloigner les citoyens de la justice et de ses juges, leur faire faire des kilomètres, eux et leurs défenseurs, est l'un des arguments massue des Barreaux qui critiquent la nouvelle réforme.

Chantiers de la Justice : les axes de la réforme dévoilés

Edouard Philippe, Premier ministre et Nicole Belloubet, garde des Sceaux ministre de la Justice ont présenté ce 9 mars, les principaux axes de la réforme de la justice : <http://www.justice.gouv.fr/la-garde-des-sceaux-10016/chantiers-de-la-justice-les-axes-de-la-reforme-devoiles-31375.html>

Les avocats de Saint-Etienne tirent le rideau et s'adressent aux justiciables via une « Note à nos clients » <http://www.avocat-saint-etienne.com>

Ce n'est pas tout, un trio d'avocates s'est lancé dans la course, avant le prix de l'Eurovision ou de the Voice, peut-être. Elles chantent la déconvenue d'une profession qui n'a plus de beaux jours avec les conflits familiaux. C'est d'ailleurs par là qu'elles attirent l'attention en musique. Mais pas que. Et tout ça, ça : « *passé par internet, tant pis pour toi si t'as pas le net... la justice est sans visage* ». Le viol, « *c'est pas si grave* », est évoqué. « *on ne va pas brader nos prétoires* ». Au refrain : « *La loose c'est vraiment une bouse, une bouse* » « *Manu t'as rien compris, ramène ta bouse* »

Clip musical réalisé par les avocats du Barreau de Saint-Etienne dans le cadre des Journées action justice morte

<https://youtu.be/h9tdB1lDbBg>

Avis de décès de la Justice française

C'est par ce faire-part que se termine le tube. On pourrait ajouter, idem pour la France.

<https://ripostelaique.com/les-pompes-funebres-macron-vous-souhaitent-un-joyeux-quinquennat.html>

Les avocats auraient été les bienvenus le 3 avril devant l'école de la magistrature de Bordeaux sur le thème de la liberté d'expression et du harcèlement judiciaire

La Justice est-t-elle encore un service public ?

A en croire le fossé qu'elle continue de creuser avec les victimes, on peut légitimement en douter. Témoin l'affiche placardée à l'entrée de la Maison des Avocats de Saint-Etienne : « *A l'attention des justiciables. Le gouvernement considérant que la justice doit se faire sans les avocats, l'ordre des avocats de Saint-Etienne vous invite à vous rendre, pour toute demande de renseignements, au Palais de Justice de Saint-Etienne ou à la chancellerie. Le Bâtonnier de l'Ordre* ».

Pourtant le ministère bénéficie d'une augmentation de 260 millions d'euros par rapport au budget précédent :

« *budget 2018. Pour la première fois, 7 milliards d'€ soit + 3,9 %. En monnaie sonnante et trébuchante, il s'agit d'une hausse de 260 millions d'euros par rapport au budget précédent. La ministre de la Justice, Nicole Belloubet, l'a déjà annoncé : cela « permettra d'accroître de 158 millions d'euros les moyens matériels de la justice et de créer 1 millier d'emplois supplémentaires* ». Parmi eux, 732 sont déjà fléchés vers l'administration pénitentiaire, dont 470 devraient permettre d'ouvrir les nouveaux établissements pénitentiaires prévus notamment à Aix-en-Provence, Draguignan

ou encore *Paris la Santé* ». Source : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2017/09/27/01016-20170927ARTFIG00199-la-justice-enfant-gate-du-buget-2018.php>

La ministre Belloubet n'a cependant pas précisé si les nouveaux établissements accueilleront les victimes d'agressions et les patriotes qui se seront défendus contre les racailles, ou bien les racailles elles-mêmes dont la justice prend d'ordinaire le plus grand soin au grand dam des policiers et gendarmes qui les arrêtent avant qu'ils soient souvent remis en liberté aussitôt. Avec une attention toute particulière pour des mineurs ultra violents et autres multi-récidivistes. Mineurs de plus en plus violents comme le relate le quotidien *Le Progrès* : <https://ripostelaique.com/notre-justice-contre-le-citoyen-critique-se-rappeler-de-monsieur-x.html>

Karim Ouchikh (avocat), le 03 avril 2018 devant l'école de la magistrature de Bordeaux sur le thème de la liberté d'expression et halte au harcèlement judiciaire

<https://youtu.be/M7Y0W0ymV1Y>

Pierre Cassen, le 03 avril 2018, devant l'école de la magistrature de Bordeaux sur le thème de la liberté d'expression et halte au harcèlement judiciaire

https://youtu.be/w_djvvP6T7Q

Christine Tasin, le 03 avril 2018, devant l'école de la magistrature de Bordeaux sur le thème de la liberté d'expression et halte au harcèlement judiciaire

<https://youtu.be/qKhsT7jqzjQ>

Vidéos de tous les intervenants devant l'école de la magistrature de Bordeaux sur le thème de la liberté

d'expression et halte au harcèlement judiciaire

<https://ripostelaique.com/lintegrale-des-interventions-de-bordeaux-comme-si-vous-y-etiez.html>

L'appel à l'intelligence de l'électeur, le credo de Maître Tixier-Vignancour, avocat

<https://youtu.be/mHQCoISR7EE>

Jacques CHASSAING